

Programmation

La programmation

Fin 1998. Des réflexions ont eu lieu sur la politique documentaire à mener et le projet pédagogique et scientifique a été défini. Ils sont les résultats de travaux menés durant toute l'année par plusieurs groupes de réflexion internes. En octobre la décision est prise de faire appel à un programmiste pour finaliser ce programme. Les travaux de ce dernier commenceront en début d'année suivante.

Définition de la programmation

D'après le Petit Robert, le mot programme vient du grec *programma*, « ce qui est écrit à l'avance ». [C'est une] suite d'actions que l'on se propose d'accomplir pour arriver à un résultat.

D'après la MIQCP (Mission interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques) :

« Les études de programmation portent sur la définition et le suivi d'une commande d'ouvrage à construire. Elles ont pour objectif d'aider le maître d'ouvrage à clarifier, définir, préciser et maîtriser sa commande. Cette démarche globale et analytique vise essentiellement à améliorer les conditions de vie et d'exploitation de la future réalisation, par la prise en compte très en amont dans le projet, du maximum de paramètres.

Les études de programmation permettent :

- de se décider quand au lancement, ou non, d'une opération ;
- de maîtriser la qualité du résultat ;
- d'assurer les règles de bonne concurrence lors du concours d'architecture.

La désignation d'un programmiste permet :

- un accompagnement efficace du maître d'ouvrage sur une mission qui n'est pas habituelle ;
- une assistance lors de toute la phase de programmation, notamment dans la définition du projet, dans l'aide à l'expression et à la formulation des besoins ;
- une assistance lors du concours pour l'étude des offres de candidatures et pour l'étude des dossiers des candidats retenus pour remettre une esquisse ;
- la mise en place d'un processus logique et continu permettant d'aboutir à une réalisation maîtrisée et de qualité.

Le programmiste est sélectionné après un appel public à candidatures établi d'après un cahier des charges. Son travail s'est appuyé, entre autres, sur le projet pédagogique défini préalablement par l'équipe des bibliothécaires.

Le pré-programme

Document très détaillé (plus que le programme lui-même), le pré-programme fait l'état des lieux des besoins et de la volonté du maître d'ouvrage. Il contient donc de nombreux éléments fournis par ce dernier. Il inclut par ailleurs des données économiques, au travers d'un premier budget

prévisionnel.

Le pré-programme propose plusieurs scénarios, qui seront chiffrés. Le programmeur doit donc être accompagné par un économiste de la construction. La rédaction du programme définitif s'appuiera plus tard sur ce document.

Contenu du pré-programme

- Les données de base : qui veut quoi, pour quoi, et pour qui ?
- Les objectifs généraux du projet : politiques, sociaux, urbains, économiques...
- La présentation des espaces par ensembles fonctionnels (salles de lecture, espaces de formation, espaces d'accueil, espaces internes, etc.) par leur identification, leur surface, le principe de leur localisation...
- Le tableau récapitulatif des surfaces utiles et estimation de la surface hors œuvre.
- Les caractéristiques générales du site de construction et son environnement urbain.
- La faisabilité du projet (scénarios) :
 - spatiale,
 - économique,
 - temporelle.

Étapes principales du travail

- Une démarche participative : personnels, usagers.
- Un comité de pilotage.
- Un recueil d'informations.
- Une analyse.
- Une synthèse.
- Une validation.
- Un choix de scénarios.

[Télécharger le pré-programme](#) [1]

[Télécharger la synthèse du pré-programme](#) [2]

Le programme

Le programme est un outil d'aide à la conception et à la réalisation de l'ouvrage. Les études du programme servent à énumérer et à exprimer les besoins fonctionnels du maître d'ouvrage au futur maître d'œuvre. Il compose donc le lien entre le projet du maître d'ouvrage et le projet architectural et technique du maître d'œuvre (l'architecte).

Le programme ne fait aucune proposition architecturale ; chaque architecte, lors du concours, s'y appuiera pour élaborer son projet. C'est aussi à ce document que l'architecte retenu se référera et il constitue en outre le seul document que l'on pourra plus tard éventuellement lui opposer.

Contenu du programme

- L'historique et les enjeux de l'opération.
- La présentation de la maîtrise d'ouvrage, de son projet et de ses objectifs.
- Le concept de l'équipement.
- Une analyse du site de construction.
- Une définition des attentes en termes d'image, d'insertion urbaine, et paysagère.
- Une description du service à rendre, une présentation des usagers, des usages.
- Une définition des espaces nécessaires aux activités.

Une présentation de l'articulation des espaces entre eux.
Une description des performances techniques attendues.
L'énoncé d'une enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux.
Un calendrier prévisionnel des travaux.

Les étapes du travail d'élaboration du programme sont similaires à celles du pré-programme définies plus haut.

[Télécharger le programme](#) [3]

Source URL: <http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/programmation>

Links:

[1] http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/sites/docinsa.insa-lyon.fr/files/pre_programme_mai_1999.pdf

[2]

http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/sites/docinsa.insa-lyon.fr/files/pre_programme_synthese_mai_1999.pdf

[3] http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/sites/docinsa.insa-lyon.fr/files/programme_mai_2001.pdf